

Direction

Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation

1ère commission

RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 05 NOV. 2015

OBJET : PRÉSENTATION DES ENJEUX ET DE L'AMBITION NUMÉRIQUE DU DÉPARTEMENT

Mesdames, messieurs,

L'objectif de ce rapport est de présenter les grands enjeux du développement du numérique en Seine-Saint-Denis et les orientations générales poursuivies par le Département en vue de l'adoption de sa stratégie numérique qui sera proposée au vote de l'Assemblée au premier semestre 2016.

Contexte

Les territoires et les collectivités territoriales connaissent des bouleversements majeurs liés à une accélération sans précédent de l'innovation technologique. Face à cette « mutation numérique », le département doit anticiper les changements sociétaux et adapter son système administratif pour renforcer le contrat social, lutter contre les déficits publics et construire une nouvelle relation aux citoyens dans un environnement de plus en plus complexe.

Le numérique constitue une **opportunité** économique et territoriale. La Seine-Saint-Denis bénéficie d'un positionnement exceptionnel en ce domaine. Elle accueille un nombre significatif de datacenters, infrastructures qui nourrissent l'ensemble de l'environnement numérique. Elle bénéficie aussi d'une bonne initiative privée en matière d'infrastructures de réseaux très haut débit et le Département fait le choix d'une intervention publique pour la couverture des zones moins denses. Il est identifié comme un des plus denses en Europe pour la filière numérique. Il concentre 15 000 emplois dans la filière de l'image numérique, soit 8 % des emplois de la filière en France, ainsi qu'une importante offre de formation publique et privée dans le domaine. Il accueille en outre les sièges de quelques fleurons de l'économie numérique sur son territoire : Ubisoft, 3ème développeur mondial de jeux vidéo, la Cité du cinéma, l'école Louis Lumière, etc.

Le Département s'est aussi engagé depuis 2010 dans un plan numérique départemental



ambitieux, qui s'est notamment traduit dans le Plan exceptionnel d'investissement par un déploiement d'équipements informatiques sans précédent dans ses collèges (avec 1 pc ou équivalent pour les tous les collèges et 1 pc ou équivalent par élève pour douze collèges livrés en 2014) et de développement de services numériques à usage pédagogique

Face à ces enjeux pour le territoire et ses habitants, l'ambition du Département est d'avoir une action volontariste et d'accompagner, d'anticiper, voire d'orienter les inévitables évolutions à venir. Il s'agit d'utiliser le numérique comme un levier de développement et d'accélération de l'efficacité des politiques publiques tout en veillant à la réduction des fractures économiques et sociales dans un territoire caractérisé par sa jeunesse.

Doté d'un schéma directeur territorial d'aménagement numérique depuis fin 2012 sur la question des infrastructures, il s'agit aujourd'hui de prendre en compte le numérique dans l'ensemble de ses dimensions (usages, services et développement économique) et de se doter d'une politique publique du numérique transversale qui sera synthétisée dans une stratégie numérique globale.

Seule une approche transversale est de nature à répondre aux enjeux présents et futurs car, comme le rappelle le rapport *Ambition numérique*, pour une politique française et européenne de la transition numérique, remis au Gouvernement par le Conseil national du numérique en juin 2015, « le numérique est un facteur de renouveau de l'action publique qui s'impose à l'ensemble des acteurs publics (État, collectivités territoriales, établissements publics, etc.) et irrigue toutes les politiques publiques (santé, éducation, formation professionnelle, etc.). ».

Les grands enjeux du numérique en Seine-Saint-Denis

La stratégie numérique a comme principal but de participer à développer une image de marque dynamique et l'attractivité du territoire, en ajoutant une nouvelle composante, originale et valorisante, à une identité pour le moins contrastée. Elle a aussi comme objectif d'être un vecteur puissant pour porter et fédérer les orientations départementales notamment autour de la jeunesse, de l'emploi, de la formation et de l'innovation.

Elle constituera la contribution du Département à la réflexion globale sur les potentialités que représente le développement du numérique en matière de dynamisation, de développement économique et sociale du territoire, d'éducation et, plus généralement, de valorisation des atouts de la Seine-Saint-Denis.

Elle devra permettre de renforcer son action envers la jeunesse, afin de faire de ces futurs adultes de véritables membres de la société de l'information, capables d'y évoluer sereinement, voire d'influer sur son devenir.

Elle devra également participer à créer les conditions favorables au développement économique du territoire par le numérique.

Plus largement, la nécessaire appropriation par tous les habitants de la Seine-Saint-Denis de l'usage des nouvelles technologies devra être un but transversal de toutes les politiques publiques mises en œuvre sur le territoire. Le Département dans cette optique portera une politique de modernisation de l'administration ambitieuse en proposant à ses usagers, des services simples, accessibles, modernes.

L'ensemble de ces dynamiques devront tout particulièrement, *in fine*, favoriser un meilleur accès à l'emploi des séquanodionysiens.

Enfin, la Seine-Saint-Denis a un rôle à jouer dans la gouvernance des politiques numériques des territoires franciliens, *a fortiori* avec le vote de la loi NOTR. Elle doit dès maintenant se positionner comme un territoire sur lequel s'appuyer et prendre exemple pour les stratégies numériques de la future métropole et de la région, dans le cadre d'une subsidiarité à penser collectivement.

La stratégie numérique visera à faire de la Seine-Saint-Denis un territoire exemplaire en matière d'innovation et d'aménagement numérique.

Une stratégie numérique globale à l'échelle départementale

A partir d'un diagnostic approfondi et de consultations des acteurs du territoire, la stratégie numérique exposera les orientations que le Département souhaite développer et les actions concrètes qu'il s'engage à porter d'ici 2021. Le Département souhaite se doter d'une stratégie numérique innovante, ambitieuse et transversale, qui intégrera dans chacune de ces orientations les dimensions d'infrastructures, de services et d'usages.

Elle devra confirmer notamment les perspectives de couverture totale du territoire en fibres optiques à l'horizon 2020.

Elle devra réaffirmer sa stratégie numérique éducative après le vote du Plan ambition collèges, mais aussi en tenant compte de son engagement dans la préfiguration du plan numérique national, du transfert des missions de maintenance de la sphère pédagogique au Département depuis la rentrée 2015 et du déploiement généralisé de l'Environnement numérique de travail (ENT) sur les 125 collèges à horizon rentrée 2016.

Par ailleurs, au-delà du numérique dans les collèges, le Département le plus jeune de France métropolitaine est amené à s'interroger sur les outils d'information et d'orientation à destination des jeunes et des différents acteurs de la jeunesse sur son territoire. L'enjeu étant une plus grande lisibilité, cohérence et *in fine* un meilleur accès des jeunes aux dispositifs qui leur sont ouverts.

Elle devra contribuer au développement de la filière numérique et notamment du Projet Image. Ce projet d'ambition métropolitaine allie de manière innovante les enjeux économiques et les enjeux culturels autour d'une même thématique : celle de l'image qui est inscrite dans l'ADN du territoire. Dans une synergie commune, le Projet Image se positionnera dans plusieurs champs : un laboratoire de l'éducation à l'image, la fabrique de la création pour les artistes, un espace de ressource et de formation pour les jeunes entrepreneurs et les cinéastes. Implanté dans un lieu physique, au service des publics et des professionnels, ce projet prendra en compte, dès sa conception, l'environnement numérique comme un contexte de création, de production, de diffusion, de formation.

Elle devra renforcer notre action au service de l'e-administration en développant une offre plus complète de télé procédures et en intégrant pleinement le numérique comme un outil au service de la modernisation de l'action publique.

Elle devra valoriser des actions emblématiques de son engagement sur le numérique que le Département porte déjà :

- Le lancement de son portail Open Data au dernier trimestre 2015, qui vise à contribuer à la transparence de l'action publique, à encourager le développement de services innovants et à favoriser le développement économique ;
- L'installation du Conseil numérique de la Seine-Saint-Denis, prévue le 16 novembre 2015, déclinaison locale du Conseil national du numérique et première initiative de ce type en France, qui a pour objet de conforter et de structurer, de façon collaborative, les dynamiques engagées sur notre territoire en matière de numérique au service de l'égalité sociale, économique et culturelle. Composé de personnalités particulièrement investies à la fois sur le territoire et en matière de numérique, il orchestrera notamment la participation de la société civile à la stratégie numérique du territoire ;
- Dans la continuité de l'installation du Conseil numérique, la création d'un événement numérique, collaboratif et participatif, démonstration *in vivo* du dynamisme du territoire et de sa capacité à innover, au premier semestre 2016. Il visera à favoriser les passerelles entre les publics et les thématiques, à créer des parcours et des

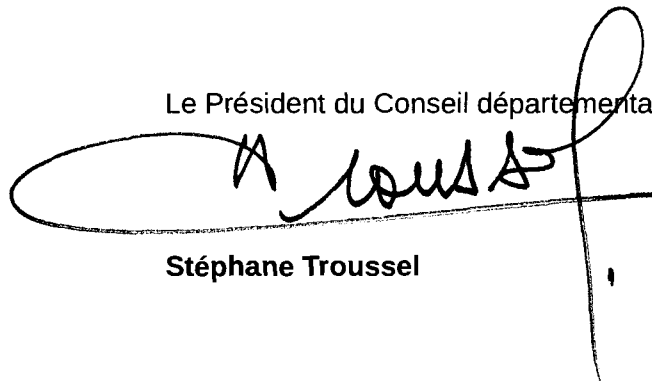
rencontres et à mettre en lumière les compétences des habitants et des partenaires du territoire dans une optique d'innovation ouverte.

Cette stratégie sera présentée à l'Assemblée au premier semestre 2016.

Au regard des éléments exposés, je vous propose :

- de prendre acte des orientations générales poursuivies par le Département en matière de développement du numérique au regard de ses enjeux pour le territoire de la Seine-Saint-Denis ;
- d'approuver le principe de l'adoption d'une stratégie numérique du Département transversale, intégrant dans chacune de ses orientations générales les dimensions d'infrastructures, de services et d'usages numériques ;
- de décider du principe de la consultation du Conseil numérique de la Seine-Saint-Denis avant l'adoption de la stratégie numérique du Département.

Le Président du Conseil départemental

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane Troussel', written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large loop on the left side.

Stéphane Troussel

Délibération n° du

PRÉSENTATION DES ENJEUX ET DE L'AMBITION NUMÉRIQUE DU DÉPARTEMENT

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

La 1^{ère} commission consultée,

après en avoir délibéré

- PREND ACTE des orientations générales poursuivies par le Département en matière de développement du numérique au regard de ses enjeux pour le territoire de la Seine-Saint-Denis ;
- APPROUVE le principe de l'adoption d'une stratégie numérique du Département transversale, intégrant dans chacune de ses orientations générales les dimensions d'infrastructures, de services et d'usages numériques ;
- DÉCIDE du principe de la consultation du Conseil numérique de la Seine-Saint-Denis avant l'adoption de la stratégie numérique du Département.

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
le Directeur général des services,

Valéry Molet

